

Renouvellement LE MAG

Le magazine participatif du renouvellement urbain N°2 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2015



ICI PAGE 4
VITRY DEUX FOIS PLUS MIXTE

AGGLOS PAGE 8

LE LOGEMENT SOCIAL MÉTROPOLISÉ



POLITIQUE PAGE 12

Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole

Renouvellement LE DigiMAG

NOUVEAU LE MAGAZINE SE PROLONGE SUR LE WEB
→ www.digimaganru.fr



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ SYNTHÉTIQUE 2014-2015 DE L'ANRU



EN SUPPLÉMENT DANS CE NUMÉRO

AILLEURS

PAGE 13

LIVERPOOL HEUREUX PROPRIÉTAIRES



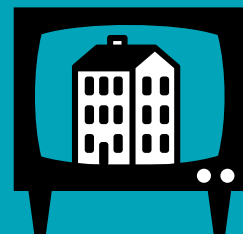
L'AGENCE PAGE 14

LE NPNRU SE CONSTRUIT



NOUS

PAGE 6



Mon bailleur dans mon salon

ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Renouvellement LE DigiMAG, votre magazine en ligne

Afin d'élargir son lectorat mais aussi de prolonger les sujets de sa version imprimée, l'ANRU lance son site d'actualité, **Renouvellement LE DigiMAG**.

Interactif et participatif, ce nouveau média, produit par ceux qui font la rénovation urbaine, offrira des contenus informatifs approfondis, et pour certains, inédits. Ils seront signalés de cette manière :



www.digimaganru.fr

Il permettra par ailleurs de faciliter les contributions de chacun grâce à un formulaire de participation unique.

Rendez-vous dès maintenant sur www.digimaganru.fr



→ APPEL À CONTRIBUTIONS

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DU « MAG » ANRU

En plus de vos contributions spontanées, des appels thématiques vous seront régulièrement proposés. Si vous vous sentez concernés par une des problématiques ci-dessous et que vous souhaitez nous apporter votre contribution, rendez-vous sur l'espace participatif du Digimag jusqu'au 30 novembre. Les contributions les plus pertinentes seront publiées prochainement.



Ce pictogramme signale, dans **LE MAG** et dans **LE DigiMAG**, les contenus que vous avez proposés à la rédaction et que nous publions.

1 Cultiver son jardin

À toutes les saisons, il y a toujours une bonne raison de photographier le jardin partagé de votre quartier, sa vie, son fonctionnement au jour le jour, sans oublier ses jardiniers. Seront privilégiés les reportages photographiques où la dimension humaine sera valorisée. Associations, éducateurs, professeurs, parents... à vos appareils.

2 Mobilisés !

Les conseils citoyens sont en train de se constituer partout en France. Leur taille, leur composition et leur mode de fonctionnement ne sont cependant pas uniformes. Directeurs et chefs de projet, équipes de la politique de la Ville, décrivez comment vous avez mobilisé les associations et les habitants de votre quartier.

3 F-M-R*

Le temps des chantiers de renouvellement urbain, les paysages des quartiers sont bouleversés et recomposés par les opérations de démolition/reconstruction. Laissez vous porter par votre imagination et inventez les formes d'occupations éphémères qui pourraient s'installer sur ces délaissés temporaires et continuer à animer l'espace.

* ÉPHÉMÈRE

Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris • **Directeur de publication** : Nicolas Grivel • **Directrice de la rédaction** : Élisabeth Broge • **Rédacteur en chef** : Jean-Denis Espinas • **Coordination éditoriale** : Béatrice Rochat • **Secrétaires de rédaction** : Marie-Émilie Christofis, Gabriel Henry, Camille Lefebvre • **Ont contribué à ce numéro** : Alessandro Casamento, Marie-Émilie Christofis, Jean-Denis Espinas, Diane Guilbot, Gabriel Henry, Aude Joly, Camille Lefebvre • **Conception & réalisation** : à vrai dire la ville • **Graphisme** : Flgraf / François Lemaire, Sonia Blanchard • **Impression** : édiPhisme • Imprimé sur papier recyclé

ORLÉANS LE QUARTIER DE LA SOURCE

ICI

Convention
signée en
2004

18 200
habitants

98 %
du projet réalisé

210 M€
investis globalement
sur le quartier
44 M€
financés par l'ANRU

590
logements sociaux
démolis

1 508
logements sociaux
réhabilités

629
logements sociaux
reconstruits dont
582 hors site

1 676
logements
résidentialisés

10 ANS... L'HEURE DU BILAN



Hier évité, le quartier de La Source, à Orléans, bénéficie aujourd'hui contre toute attente d'une meilleure réputation à l'extérieur qu'auprès de ses propres habitants. Ce qui n'empêche pas ces derniers de s'avouer satisfaits des transformations enfin effectuées. Depuis sa création en 1964, et jusqu'au lancement du PRU, le quartier n'avait connu que de menus ajustements, en particulier à l'intérieur des logements. Aujourd'hui, les engagements pris par les partenaires du projet ont permis leur réfection complète. « *Les élus auraient pu faire une réhabilitation classique, ils ont choisi un niveau exceptionnel de*

POUR LA SUITE

« On observe désormais des phénomènes de dépréciations relatives sur des secteurs voisins où il n'y a pas eu de transformations. La comparaison crée un préjudice aux autres secteurs d'habitat social qui autrefois étaient mieux considérés que le secteur ANRU. C'est clairement un de nos sujets pour le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. »

Cyril Revaud,
actuel directeur de l'Aménagement
de la Ville d'Orléans

réhabilitation pour remettre à neuf le patrimoine social » raconte Cyril Revaud, actuel directeur de l'Aménagement, mais alors chef de projet rénovation urbaine. En façade bien sûr, dans les parties communes, mais plus encore au sein même des appartements.

UN QUARTIER QUI COMPTE

Loin de se cantonner à la décoration, les travaux ont cherché à diversifier les typologies, pour s'adapter aux nouvelles structures familiales : plus de petits logements comme de très grands. Au passage la consommation énergétique des locataires est réduite grâce à une meilleure isolation et la facture aussi grâce à l'individualisation de l'estimation, auparavant collective et forfaitaire. Et si un effort identique a été accompli pour les reconstructions, en très grande majorité en dehors du quartier, on comprend que la qualité des réhabilitations ait incité beaucoup d'habitants à rester à La Source. D'abord, parce que, comme partout, l'attachement au quartier demeure très fort, mais aussi parce que celui-ci offre des services et des équipements de grande envergure, qui le font compter dans l'agglomération, entre l'université voisine, la grande médiathèque et le complexe sportif de niveau international. À l'heure où le contrat de ville s'écrit, La Source dispose de multiples atouts.



www.digimaganru.fr

PAS D'ACCORD !

Locataire depuis plusieurs décennies, le Grand Projet de Ville a amélioré l'intérieur des appartements qui en avait bien besoin mais avec une forte hausse des loyers : + 75%. Pour ce qui est de l'extérieur, un manque évident de places de stationnement et un environnement privé proche toujours aussi sale. **Jack Augier,** habitant du quartier



DROIT DE RÉPONSE

Le quartier rassemblait les logements locatifs les plus bas de toute l'agglomération. La situation n'a pas changé sur ce plan là, même si les loyers ont augmenté. Parallèlement à cette hausse, le montant des Aides Personnalisées au Logement a été augmenté, couvrant la différence. Le reste à charge des locataires a ainsi été impacté de moins de 3 % en moyenne. Il a par ailleurs été compensé par la baisse de charges, grâce à l'individualisation de la facturation énergétique et au travail effectué sur l'isolation thermique des immeubles.



FÉCAMP

POUR SES 50 ANS ? UN PARC !

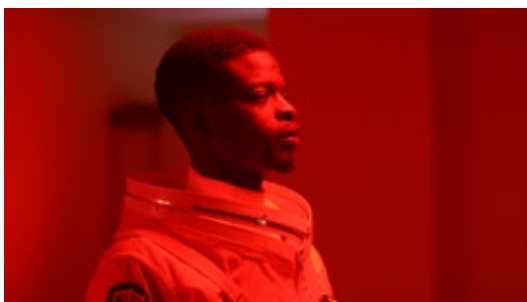
Dans la ville normande de Fécamp, le quartier en rénovation urbaine de Ramponneau n'en finit pas de se faire remarquer. En particulier grâce à son nouveau parc urbain Botanica et à ses espaces récréatifs : esplanade équipée de jeux d'eau, amphithéâtre, aire de jeux habitée par une araignée géante, le tout noyé dans un foisonnement de végétation. Le parc s'est déjà taillé une belle réputation dès sa fête d'inauguration le 20 juin dernier. Hasard du calendrier, pile 50 ans après la pose de la première pierre du quartier, le 19 juin 1965. Joyeux anniversaire Ramponneau !

BONUS
WEBwww.digimaganru.fr

IVRY-SUR-SEINE

GAGARINE FOREVER

Pour la troisième année consécutive, le festival joliment nommé « HLM sur court », organisé par l'USH – et dont l'ANRU est partenaire – dans le cadre de la Semaine nationale des HLM, nous prouve que cinéma et logement social font bon ménage. En témoigne la forte participation de jeunes réalisateurs et la qualité du film lauréat, *Gagarine*, réalisés par Fanny Liatard et Jérémie Trouilh. En suivant un adolescent vivement attaché à son quartier et partagé entre ses rêves d'enfant et ses obligations de jeune adulte, le court métrage livre une fable poétique sur le renouvellement urbain, en posant implicitement une des grandes questions de la rénovation urbaine : démolir ou non ?



LANNION

UN CAFÉ ET ON DISCUTE PROJET ?

Une inauguration en fanfare pour un espace public inachevé ? L'idée peut paraître saugrenue, mais n'en reste pas moins riche pour construire des espaces qui correspondent autant aux attentes des habitants qu'à leurs usages. Dans le quartier du Ker-Uhel à Lannion, on met un point d'honneur à faire avec ceux qui pratiquent les lieux. Ainsi, tandis qu'on fêtait à grand renfort d'animations l'ouverture de la promenade des Agapanthes et de l'aire de jeux déjà bien connue des enfants, un « café'discut » était organisé, dans la convivialité, pour permettre aux habitants de devenir les artisans des chemins qu'ils empruntent au quotidien.



PANTIN SUBTILS PIXELS

C'est une page – on a presque envie de dire, d'histoire – qui se tourne aux Courtillières... Après quatre années de travaux, le chantier de réhabilitation de l'immeuble Le Serpentin s'est achevé au début de l'été. Une invitation à la redécouverte de ce fameux grand ensemble, dont l'esprit originel a été préservé par l'agence d'architecture Renaud & Vignaud Associés. L'architecte Émile Aillaud, un des tenants du modernisme français, avait conçu autour d'un parc de quatre hectares ce long linéaire ondulé d'un seul tenant, reconnaissable à ses façades bleues et roses pâles. Aujourd'hui, 32 millions de carrés de mosaïque pixellisent subtilement l'ensemble, le long des 970 mètres du bâtiment. Deux nouvelles ouvertures, essentielles aux circulations de proximité, le traversent tandis qu'en son cœur les appartements ont été agrandis et mis aux normes.

VITRY-SUR-SEINE LE QUARTIER BALZAC

Convention
signée en
2007

3 680
habitants

80 %
du projet réalisé

280 M€
investis globale-
ment dans le cadre
du projet

63,5 M€
financés par l'ANRU

660 logements
sociaux démolis

1 320 logements
sociaux reconstruits
dans toute la ville

544 logements
reconstruits sur site

383 logements
réhabilités

583 logements
résidentialisés



2 questions à Michel Leprêtre, premier adjoint au maire, en charge de l'urbanisme, président de la communauté d'agglomération Seine et Amont.

Quelles priorités la Ville de Vitry s'est-elle donnée pour le PRU du quartier Balzac ?

À l'amorçage du projet, il s'agissait d'apporter une solution rapide et concrète aux problématiques fortes que rencontraient les habitants du quartier. Ce qui ne nous a pas empêchés de donner une priorité forte,

avec le concours de l'ANRU, de deux logements sociaux reconstruits pour un démolé. Cet engagement politique est aujourd'hui atteint, mettant en avant le principe de la mixité.

Justement, comment la Ville a-t-elle œuvré pour répondre à l'objectif fondamental de la rénovation urbaine, la mixité sociale ?

Nous avons cherché à diversifier au maximum l'offre de logements sur le quartier Balzac, grâce à la réalisation de deux opérations de la Foncière

Logement, une opération en locatif « libre » et cinq opérations de logements en accession à la propriété, dont une réalisée en habitat participatif, en partenariat avec CoopMmo. Parallèlement, sur les 660 logements sociaux démolis sur Balzac, seuls 124 ont été reconstruits sur site, tandis que l'essentiel de l'effort de reconstruction a été effectuée sur l'ensemble du territoire de Vitry, à travers 23 opérations physiques.



www.digimaganru.fr

JOUR APRÈS JOUR

Le projet de renouvellement urbain a consisté à écouter, concerter et informer les habitants. Avec le concours du Centre Social Balzac et la très forte mobilisation du bailleur, l'OPH de Vitry, nous avons accompagné les relogements et répondu aux demandes de droit au retour sur site. Il s'agissait aussi de désenclaver (par la création de 5 nouvelles voies), de moderniser l'offre de loge-

ments et d'apporter une diversification fonctionnelle (2 crèches, square, centre social, équipements sportifs). Mais la spécificité de l'opération relève, selon moi, de la succession de démarches innovantes, comme l'implantation d'un réseau de collecte pneumatique des déchets, l'implantation d'une œuvre d'art mutualisée, dans le cadre du 1% culturel ou encore l'opération emblématique du « Candide » avec ses jardins partagés sur le toit et ses balcons arron-

dis, en jonc tressé (lauréat du « Concours EDF architecture bas carbone » 2010). Toutes ces améliorations ont contribué au changement de perception du quartier, si bien qu'aujourd'hui, nombreux sont les habitants à se sentir fiers d'y habiter. Autant d'actions qui font l'intérêt d'animer au quotidien le suivi de ce projet.

Nicolas Ermisse, chef de projet rénovation urbaine, Vitry-Sur-Seine



UNE AURA EUROPÉENNE !

Les efforts accomplis sur le quartier Balzac en matière de mixité sociale semblent être reconnus par tous et attisent même la curiosité de nos voisins Européens. Pour preuve, les visites successives, le 12 mai 2015, de M. Kaplan, Ministre Suédois du Logement et de l'Urbanisme, accompagné de Myriam El Khomri, puis le 25 juin dernier, du secrétaire d'État Allemand, M. Gunther Adler.



MON BAILLEUR DANS MON SALON

Exit l'antique courrier d'information. Les locataires de l'Opievoy sont désormais connectés à leur bailleur via... leur petit écran. Grâce à un partenariat avec Téléf, chaîne TV francilienne, ils accéderont en temps réel à l'ensemble des informations relatives à la vie de leur immeuble – gestion locative, programme de travaux – et de leur quartier. Mieux encore, la plateforme est imaginée, à terme, totalement participative en permettant aux résidents de diffuser leurs propres infos : organisation de garde d'enfants, échanges de bons plans sur le quartier... Trois sites – Chanteloup-les-Vignes, Évry et Saint-Ouen-l'Aumône – expérimenteront à partir d'octobre le dispositif en attendant, comme le projette l'Opievoy, de connecter plus largement son patrimoine.

WWW+ opievoy.fr



AUX ARMES, CITOYENS !

Parce que les habitants ne sont pas toujours suffisamment armés pour endosser leur rôle de citoyens, des associations se mobilisent pour leur offrir des outils de dialogue. À Montpellier, l'association d'éducation populaire I.epicc anime, depuis janvier 2015, des formations atelier de rue dans le cadre de la mise en place des Conseils citoyens. À Amiens, le centre social et culturel d'Étouvie propose des formations pour accompagner les habitants à la prise de responsabilités dans le Conseil citoyen.

ENQUÊTE

LA CITOYENNETÉ, UNE PRÉOCCUPATION AVANT TOUT LOCALE



Pour aider les municipalités à apporter du sens à la citoyenneté locale, Julien Goupil fonde en 2014 « Empreintes Citoyennes ». En mai 2015, l'association dresse, à travers son enquête nationale « Citoyenneté & territoire », un état des lieux des politiques locales qui accompagnent l'engagement citoyen. Julien Goupil en décrypte les résultats qui font naître l'espoir.

« L'enjeu politique de la citoyenneté n'est plus à prouver. Pourtant l'enquête a révélé que cette notion reste encore mal définie et que les politiques citoyennes ne disposent pas de modèles établissant suffisamment définition, fonctionnement, cadre et enjeux. **Seules 57% des municipalités disposent d'un élu en charge de la citoyenneté, 16 % d'un service dédié. Plus d'une commune sur trois ne dispose pas de conseils représentatifs et près de deux sur trois n'envisagent pas la mise en place de budgets participatifs.** Les initiatives concrètes pour encourager la citoyenneté (accueil des nouveaux habitants, charte de citoyenneté locale, rallye citoyen...) restent elles très disparates et souvent anecdotiques.

En isolant les résultats des communes disposant de quartiers prioritaires, les tendances n'évoluent guère de manière significative mais seront, dans les années à venir, intéressantes à observer. Car, depuis quelques mois, la préoccupation des politiques, et notamment ceux soumis aux contrats de ville, semble poindre. Les élus ressentent l'exigence politique, sociétale, identitaire, réglementaire... de faire vivre la citoyenneté. Nombre d'entre eux l'appréhendent encore avec prudence par crainte d'une perte de leur légitimité, de

l'inertie décisionnaire, pour mener une stratégie à la hauteur des enjeux.

L'OPPORTUNITÉ D'UNE ÉMANCIPATION

En imposant respectivement Conseils citoyens et maisons de projet, le contrat de ville et le NPNRU proposent à présent une démarche incitative, un élan qui permettra, espérons-le, de redonner le goût et le sens de la citoyenneté tant aux politiques qu'aux citoyens. Évidemment, pour être efficace, une stratégie citoyenne ne peut se limiter à ces seuls outils et ne s'adresser qu'à quelques quartiers... mais il faut bien amorcer le processus. Avec une gouvernance plus participative, le NPNRU devient un vecteur d'émancipation de la citoyenneté et installe, dans l'action publique, la prise en compte de l'opinion et de l'expertise d'usage des citoyens. L'apport de dénominateurs communs aux stratégies citoyennes, fait du NPNRU un laboratoire de la pratique de la participation citoyenne à l'échelle nationale, qui permettra de définir des modèles de cadre et de fonctionnement dont l'absence fait aujourd'hui tant défaut. »

La synthèse des résultats de l'enquête

WWW+ empreintes-citoyennes.fr

88% DES ÉLUS PENSENT QUE LES COMMUNES PORTENT UNE RESPONSABILITÉ DANS L'ÉMANCIPATION CITOYENNE.

59% DES ÉLUS SONT CONSCIENTS QUE LA CITOYENNETÉ RELÈVE DE SPÉCIFICITÉS LOCALES.

62% DES ÉLUS CONSIDÈRENT QUE LA CITOYENNETÉ EST UNE PRIORITÉ POLITIQUE (ILS ATTRIBUENT UNE NOTE DE 7 À 9 SUR 10).



MONTPELLIER / SOLIDAIRES



Par Maurice Moreno, président d'Honneur, Jacqueline Couillez, présidente, et Jean-Marie Bargout, directeur de l'association Solidarité Dom Tom Hérault

« Au 1^{er} semestre 2015, notre épicerie sociale — où les produits sont disponibles à 10% du prix du marché car nous nous approvisionnons à la banque alimentaire — a accueilli 742 bénéficiaires. Y compris des étudiants, pas plus épargnés par la crise. Les travailleurs sociaux orientent des familles en grande difficulté vers l'association pour l'attribution de colis dépannage. Au-delà d'une simple épicerie, c'est aussi un lieu d'échange, d'écoute et de rencontre. Nous véhiculons une philosophie simple « Je reçois donc je donne ».

La Mosson est malheureusement mise en avant pour son taux de chômage important, la situation précaire de ses habitants. Ces dernières années nous avons observé "de grand pas" dans certains domaines : un tissu associatif plus dense, des habitants impliqués dans les manifestations. Notre épicerie sociale ou notre projet de jardin partagé en sont de bons exemples : ces actions sont possibles grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps, depuis maintenant 21 ans. »

CHARLEVILLE-MEZIÈRES



AUX COULEURS DE MANCHESTER

En juin dernier à l'occasion de la semaine nationale des HLM, le quartier de Manchester s'est trouvé métamorphosé par des artistes de tous horizons dont... ses habitants. Antoine du collectif Creative Colov partage son expérience.

« Notre collectif a été contacté par le centre social de Manchester dans le cadre d'un travail de mémoire mené aux côtés d'Habitat 08, principal bailleur. Nous avons auparavant conduit Home, un projet pour lequel nous avons convié une trentaine d'artistes du graffiti à investir des lieux allant être détruits à Metz. C'est tout naturellement que Home 2 est né pour Manchester autour de quatre bâtiments allant « tomber » dans le cadre de la rénovation, avec les mêmes plasticiens, graphistes, graffeurs. Seulement cette fois, l'intérêt a été de mêler le ressenti des artistes à celui des habitants qui disposaient, comme chaque artiste, d'un espace dédié dans l'immeuble pour accueillir leur création.

Nous avons préparé l'exposition lors d'ateliers préalables, montés pendant la semaine des HLM, avec une quarantaine de locataires. Nous avons pu nous en rendre compte : ils sont très attachés au lieu. Ce n'est pas donc un hasard s'ils ont choisi de travailler autour de la brique, préexistante sur le site. Comme pour laisser une trace — cette histoire, leur souvenir — sur ces petits morceaux de bâtiment qui allaient disparaître. Le résultat final était fort : des visions très variées du monde, de l'habitat et de la mémoire contenues dans un unique bâtiment, debout pour quelques mois encore. »



www.djigimaganru.fr



Jardin partagé de l'association Solidarité Dom Tom Hérault

LE LOGEMENT SOCIAL À L'HEURE **MÉTROPOLITAINE**

Part de construction dans le patrimoine locatif communal, système d'attributions, parcours résidentiels... le logement social est principalement du ressort des villes. Cependant, de nouvelles perspectives s'ouvrent incontestablement à lui. Et lorsque, en février dernier, la ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité Sylvia Pinel vante la transparence du « modèle rennais » à guichet unique, elle prône aussi un modèle d'agglomération. Celui qui permet des stratégies d'attribu-

tion désormais pensées « à une meilleure échelle, c'est-à-dire au niveau intercommunal ou métropolitain ». Pour expérimenter ce nouvel échelon, neuf EPCI – de toute la France – se sont portés volontaires pour participer au groupe de travail créé par la ministre du logement en juin dernier. Ils travailleront à améliorer le système d'attribution des logements d'habitat social en centralisant et révisant la cotation de la demande, ou scoring. Ils exploreront aussi d'autres pistes telles que la publication sur

internet des logements disponibles. Les demandeurs postulent ainsi à un logement en connaissant, a priori, les critères de sélection qui s'y rattachent. Par ailleurs, seront testés la mutualisation des « contingents publics » (État, bailleurs sociaux, collectivités) ou encore la mise en place de critères d'attribution partagés entre les réservataires. Les dispositifs les plus pertinents pourront, ensuite, être généralisés à l'ensemble du territoire national.

GRAND PARIS LES JEUNES (AUSSI) PLANCHENT SUR LE **GRAND PARIS**



Atelier TEPOP / Grand Paris

Réussir une coproduction de projet à l'échelle d'une métropole, la métropole capitale en l'occurrence, nécessite un cadre et une organisation à la hauteur de cette ambition. L'Atelier international du Grand Paris a lancé en mai dernier un cycle d'ateliers de réflexion associant de jeunes Franciliens issus de quartiers de la politique de la Ville à des équipes d'étudiants en architecture et urbanisme. Ces rendez-vous créatifs s'appuient sur une association créée dans ce but, Tepop, (Territoire à Energie Populaire). Elle pilote ce projet de concertation grande échelle et en gère tous les aspects financiers et organisationnels.

Tepop anime des rencontres en ateliers, articulés autour de quatre aires métropolitaines : Paris, première couronne, ville nouvelle, deuxième couronne. Des propositions concrètes d'initiatives locales en termes d'espaces publics, d'économie, de loisirs, de mobilité devraient en ressortir. Elles s'enrichiront des enseignements et projets issus des débats organisés parallèlement.

Le 24 juin dernier, la Société du Grand Paris ainsi que le groupe SNI (filiale à 100% de la Caisse des Dépôts) ont signé un protocole de partenariat d'une durée de cinq ans. Cet accord permettra d'anticiper les besoins de relogement liés à l'arrivée du Grand Paris Express.



Forage des sols sur le chantier de la future gare Grand Paris Express de Vitry-sur-Seine

PLAINE COMMUNE



LES TPE FONT LEUR MIEL

Créée en 1998 à l'initiative d'élus locaux, la Maison de l'Initiative Économique Locale (Miel) est une structure d'accompagnement à la création de très petites entreprises (TPE). Elle offre son appui pour la création d'activité, la reprise d'entreprise, la formation, ou encore l'hébergement au sein de deux pépinières d'entreprises sur le territoire intercommunal de Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis.

TÉMOIGNAGE de Pétronille Chepeau,
gérante de la société Wadiga

« Wadiga.com est une entreprise de e-commerce spécialisée dans la décoration pour la maison et qui compte parmi les sites de ce secteur qui connaissent une forte croissance. Depuis nos locaux de la pépinière d'entreprises de La Courneuve, nous expédions quotidiennement nos commandes pour toute la France et pour l'Europe entière. Poussés par notre croissance (+200% par an), nous étions à la recherche d'une structure accompagnatrice tout en ayant la volonté de participer au développement et au renouvellement des quartiers dits sensibles. La Miel proposait une structure qui correspondait à nos recherches : une pépinière d'entreprises basée au plein cœur de la cité des 4000, quartier en pleine mutation dans lequel la Miel a su créer un environnement entrepreneurial dynamique. La pépinière apporte ainsi à ce quartier jeune et riche en diversité culturelle, un

dynamisme économique en regroupant de jeunes entreprises à forte croissance, et qui bénéficient en plus du dispositif ZFU. »

TÉMOIGNAGE de Benjamin Ange,
co-gérant de la société Ebo

« Notre entreprise est spécialisée dans la réparation des éléments électroniques présents dans des machines à vocation industrielle. Notre arrivée à la Miel est un peu le fruit du hasard. En effet, nous avions un projet et pour avoir des renseignements, nous nous sommes rendus chez Plaine Commune Convention qui nous a dirigés vers la pépinière. Après quelques financements et un dépôt de dossier nous nous y sommes installés en 2011. Aujourd'hui je porte un regard très positif sur la Miel. C'est grâce à ce genre de structures que les petites sociétés comme la nôtre persistent. C'est un levier important qui permet aux activités à la fois d'exister mais aussi de progresser. »

LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

LE FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC), QUI ORGANISE LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ENTRE LES TERRITOIRES, A ÉTÉ ABONDÉ DE

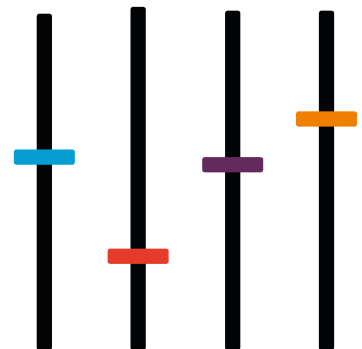
210 MILLIONS D'EUROS CETTE ANNÉE.

CELA REPRÉSENTE UNE AUGMENTATION DE

37 % EN UN AN ET DE **520% DEPUIS 2012.**

LE FPIC S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE DE PÉRÉQUATION HORIZONTALE.

L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE ÉTANT CELLE DE L'AGGLOMÉRATION, CETTE HAUSSE DE FONDS PROFITERA AUX QUARTIERS PRIORITAIRES, DONT CEUX DU NPNRU.





Atelier urbain, quartier du Blossne

RENNES | LA CONCERTATION, LIGNE À LIGNE

Les quatre années de concertation menées avec les habitants du quartier du Blossne à Rennes viennent d'être retracées dans un document-bilan, témoin des initiatives menées par l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR) et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR), en partenariat avec la Ville. Actions, méthodes, impacts sur le projet du quartier sont autant d'éléments livrés par le document, qui constitue une ressource précieuse pour les élus et professionnels chargés de la mise en œuvre du projet au Blossne, mais aussi pour toute équipe projet en quête d'inspiration.

SUIVEZ LE GUIDE !



Deux guides font leur apparition dans le paysage éditorial de la rénovation urbaine. Des ressources fondées sur des expériences concrètes, précieuses pour les porteurs de projet.

« Comment les entreprises peuvent-elles favoriser l'accès à l'emploi des habitants des quartiers ? »

Élaboré à partir d'une étude menée auprès de 35 entreprises signataires de la Charte Entreprises & Quartiers, ce guide propose fiches, synthèses de bonnes pratiques (réparties par leur complexité de mise en œuvre), ainsi que des préconisations détaillées.

Pour vous procurer ce guide, contacter Patricia Charrier-Izel à charrier@imsentreprenre.com

« Penser et gérer des équipements sportifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville »

Le Pôle Ressources National Sport, Éducation, Mixité, Citoyenneté (PRN-SEMC) du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports élabore actuellement un guide sur les équipements sportifs au sein des quartiers prioritaires, à destination des collectivités locales. Un état des lieux de la pratique sportive, ou encore des analyses de différents projets à travers le prisme de leur réussite ou de leur échec devraient faire partie des contenus du guide, dont la publication est prévue pour le premier trimestre 2016.

LES QUARTIERS SE METTENT À TABLE



Les Tables de Quartier sont des espaces citoyens réunissant associations et collectifs d'habitants, à l'échelle du quartier. Leur but est de mener des actions collectives permettant l'amélioration des conditions de vie, à partir de préoccupations et envies d'agir soulevées par les habitants. Initiées au Québec dans les années 1960, et mises en lumière par le rapport sur la politique de la Ville « Bacqué-Mechmache » publié en 2013, les Tables sont expérimentées en France pour trois ans, entre 2014 et 2017, par la Fédération des Centres Sociaux de France, associée à la coordination citoyenne « Pas Sans Nous ». Membre depuis peu du Conseil d'Administration de l'ANRU, la Fédération dénombre 600 centres sociaux, implantés dans différents quartiers politiques de la Ville. Douze Tables ont aujourd'hui été lancées dans différents quartiers populaires français. Portées par des centres sociaux et par d'autres associations de quartier, elles ne sont pas des dispositifs de participation stricto sensu. Indépendantes des pouvoirs publics, elles n'existent que par la mobilisation qu'elles parviennent à susciter. Ce sont les habitants, et non les structures porteuses, qui décident des objectifs à poursuivre. Il s'agit donc d'un nouveau positionnement pour les associations qui, comme les centres sociaux, ont vocation à « faire participer » les habitants. Ni porte-parole de ces derniers, ni interface entre ceux-ci et les pouvoirs publics, elles lâchent prise sur le contenu et la direction des dynamiques de participation, pour devenir animatrices de mobilisations, et d'échanges : en bref, facilitatrices de la vie démocratique locale.

Jérémy Louis, Fédération des Centres Sociaux de France

www.centres-sociaux.fr





Val d'Argent Nord, Argenteuil

SURVEILLER ET PRÉVENIR

La problématique de la sécurité dans les quartiers a fait l'objet d'une étude publiée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Île-de-France (IAU), en février dernier. Ce rapport s'attache à explorer les représentations et les moyens mis en œuvre pour traiter cette problématique, aussi bien dans le cadre du PNRU qu'au niveau local, par le biais de mesures concrètes, et livre les enseignements de ces démarches sur les projets de rénovation urbaine.

Éclairage des enjeux soulevés dans l'étude par son auteur, Camille Gosselin :

« Si dans ses fondamentaux, la rénovation urbaine ne traite pas frontalement des enjeux de sécurité, elle les aborde pourtant de façon sous-jacente, et offre un cadre propice à la diffusion des principes de prévention situationnelle. Alimentés par les technologies de surveillance, ces principes visent à prévenir la malveillance par l'aménagement (contrôle d'accès, visibilité des espaces, mobilier urbain robuste, intensité de l'éclairage public, etc.) et semblent proposer des solutions instantanées aux maîtres d'ouvrage en recherche de réponses concrètes. De surcroît, soulever la question du traitement des enjeux de sécurité par la rénovation urbaine, c'est plus largement s'interroger sur l'articulation entre le volet urbain et social de la politique de la Ville, et remettre au cœur du débat les causes sociales de la délinquance. »



www.digimaganru.fr

MAÎTRISE D'OUVRAGE CHERCHE CHEF D'ŒUVRE

Loin des institutions vouées à l'art contemporain, le « 1% artistique » offre la possibilité à un commanditaire public de consacrer, lors de la création ou de la rénovation d'un bâtiment, un financement correspondant à 1% du coût des travaux à l'acquisition d'œuvres d'arts. Procédure ancienne de plus de 60 ans, elle a fait en 2005 l'objet d'une refonte, destinée à faciliter et élargir son application. Un dispositif intéressant à convier dans les projets de rénovation urbaine, pour changer le cadre de vie, sensibiliser les habitants à l'art contemporain, tout en ouvrant le champ d'expression des artistes.



CHELLES DRONE D'ÉNERGIE

Un drone comme aide à la stratégie de rénovation énergétique des bâtiments collectifs résidentiels. C'est la méthode originale expérimentée sur la résidence Gay Lussac à Chelles, afin de mesurer précisément par photographie thermographique, avant et après travaux, les déperditions d'énergie dont souffre le bâtiment. Une démarche innovante, menée par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), GrDF, et Marne Chantier Habitat, en appui avec l'AORIF-L'Union sociale pour l'Habitat d'Île-de-France et la Ville de Chelles. La démarche s'inscrit dans la campagne régionale de rénovation énergétique de 125 000 logements par an, d'ici 2020.

Entretien avec

Johanna Rolland, présidente
de la Communauté Urbaine
Nantes Métropole

NANTES, MÉTROPOLE CITOYENNE

Trois sites de la métropole nantaise ont été retenus pour le NPNRU. En quoi l'expérience du premier programme national peut-il nourrir ces nouveaux projets de rénovation urbaine (PRU) ?

Ces projets s'inscrivent dans une ambition forte à Nantes en matière de politique de la Ville, tenant compte d'une évaluation objec-

tive de notre action dans le cadre du PNRU. Nous avons analysé notre expérience sur les projets ambitieux du GPV Malakoff ou du quartier des Dervallières, qui ont permis d'ouvrir ces quartiers sur la ville, de conforter et renforcer la présence des services publics et d'engager une évolution sensible de la composition de ces quartiers et des activités qui s'y développent. Nous avons ainsi identifié trois axes de progression sur lesquels nous concentrerons nos efforts : l'emploi et le développement économique, la diversification des logements, le dialogue avec les habitants et les acteurs du quartier.

Nantes Métropole a signé son contrat de ville. Quels sont pour vous les enjeux de l'appréhension des projets de rénovation urbaine à l'échelle intercommunale ?

La politique de la Ville est un élément d'un projet intégré, tout comme les quartiers font partie intégrante de la métropole et donc du projet métropolitain.

Il s'agit de construire un projet cohérent

entre les villes et la métropole. L'échelle intercommunale est la bonne échelle pour penser l'intégration urbaine comme pour les politiques de transport ou d'habitat par exemple (à l'horizon 2020 : 6 000 logements/an dont 2 000 logements sociaux et 1 300 logements abordables, 2 600 logements privés et la réhabilitation ou l'amélioration de 3 000 logements sociaux).

Toutefois, même si elle peut être pensée à l'échelle métropolitaine, la rénovation urbaine, économique et sociale ne peut se faire qu'avec la mobilisation des communes qui sont les premiers acteurs du projet éducatif, culturel, sportif... qui constitue l'épine dorsale d'un tel projet.

Le projet global de Bellevue, porté par la métropole et deux villes, permet de répondre à l'attente de cohérence des habitants qui peinaient à comprendre qu'une action concertée entre les deux villes ne soit pas mise en œuvre sur ce quartier « transfrontalier ». Un projet doit dépasser les limites administratives pour gagner en cohérence et s'adapter aux usages des habitants.

La coordination nationale citoyenne s'est réunie à Nantes en septembre dernier. Comment le dialogue et le travail entre élu, habitants et acteurs de la politique de la Ville peut-il aujourd'hui passer à la vitesse supérieure ?

Je l'ai dit, ces nouveaux PRU sont l'occasion de regarder le bilan de notre action avec lucidité pour se fixer de nouveaux objectifs. Un exemple : la dimension qualitative du projet Malakoff-Pré Gauchet n'est plus à démontrer. Il n'en demeure pas moins que dans la nouvelle phase dans laquelle nous sommes, les habitants nous ont adressé le message de faire plus en termes d'association aux projets de transformation des quartiers et pas simplement sur les sujets strictement urbains. Nous avons ainsi lancé deux conseils citoyens, en phase d'expérimentation. Un à Malakoff et un à Nantes nord. Il s'agit de pouvoir profiter de ce futur espace autonome d'échange et d'analyse, de débat entre habitants, pour favoriser l'expression d'une parole libre sur le quartier.

À Nantes, quand on parle de la reconnaissance de l'expertise d'usage ce ne sont pas seulement des mots, mais bien une conviction profonde. Pour y parvenir : une méthode, car le dialogue citoyen dans la sixième ville de France ça ne s'improvise pas, et une dose d'innovation.



ROYAUME-UNI, LIVERPOOL HEUREUX PROPRIÉTAIRES !

Toxteth n'avait pas besoin du climat local pour faire grise mine. Fenêtres et portes des maisons murées, commerces fermés, rues désertées... depuis des années, ce secteur liverpuldien était à l'abandon. Jusqu'à ce que la municipalité décide, en 2013, de mettre en place un dispositif original : la possibilité d'acquérir pour une somme symbolique, 1£* seulement, une des nombreuses maisons inoccupées des quartiers de Granby, Kesington et Picton. Et ça marche ! Après une première phase d'expérimentation à laquelle 20 personnes participaient, la ville a pu mesurer l'engouement pour son programme : plus de 4 000 demandes d'acquéreurs potentiels reçues en moins de deux ans.

TRAVAUX À PRÉVOIR

Les maisons sont certes proposées à un coût dérisoire, mais leur achat est soumis à certaines conditions : vivre ou travailler à Liverpool, être



Le maire de Liverpool et le premier acquéreur d'une maison à 1£.

actif professionnellement, ne pas être déjà propriétaire et s'engager à habiter le logement au moins cinq ans, mais aussi et surtout disposer des fonds nécessaires pour réaliser les travaux de réhabilitation. Ceux-ci doivent atteindre un montant minimum estimé, en fonction de divers critères, à 35 000 £ et être réalisés en douze mois selon un planning

établi par la ville. Après s'être assurée que les aménagements satisfont aux exigences, elle cédera définitivement la propriété du bien à l'acquéreur. Les 1£ houses sont en fait un des volets d'un vaste programme de la municipalité dont le double objectif est de redonner vie à 1 000 maisons d'ici à 2016 et d'aider les ménages modestes à l'accession.

ON COPIE ?

Cette pratique a fait des petits. En 2014, une petite ville sicilienne en déclin s'y est essayée. Plus récemment, c'est la municipalité de Roubaix qui déclarait vouloir importer le concept. Une première en France qui pourrait bien révolutionner l'aide à l'accession dans les quartiers prioritaires.

* Soit environ 1,30€

ALLEMAGNE, BERLIN RÉNOVATION SOFT

Rénovation ne rime pas nécessairement avec transformations spectaculaires. En 1980, à contre-courant des logiques de restructuration urbaines lourdes qui prévalaient à l'époque, donnant lieu à des reconstructions massives, l'Allemagne voit naître le concept de la « rénovation douce ».

AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ, LES HABITANTS

Les quartiers berlinois de Prenzlauer Berg, Kreuzberg ou encore Lankwitz ont été les terrains d'expérimentation de cette méthode fondée sur des principes de sauvegarde poussés du tissu urbain existant et de dialogue approfondi avec les habitants et les acteurs locaux. Anticipant la généralisation du principe de concertation

dans les projets urbains contemporains, la rénovation douce prônait dès ses débuts la recherche de conciliation et la défense de l'intérêt et des besoins de tous les partis prenants.

En creux, se dessine aussi l'ambition de permettre aux habitants les moins aisés de rester sur place après rénovation du quartier. Le quartier de Prenzlauer Berg est emblématique des réhabilitations en douceur mises en œuvre depuis plus de trente ans dans la capitale germanique. Dans les années 90, la société d'aménagement S.t.e.r.n. y applique des méthodes déjà éprouvées à Kreuzberg : un travail étroit avec les habitants – certains, regroupés en coopératives de locataires ont, par exemple, participé aux travaux de réha-

bilitation -, la conservation de la prédominance de logements et la moindre modification de l'existant et de l'apparence du quartier. Victime du succès de sa renaissance, embelli, convoité, il est aujourd'hui considéré comme un repaire « bobo », dans une ville où le phénomène de gentrification est un enjeu prépondérant.

Lankwitz, Moabit... Autres contextes, mêmes principes, la rénovation douce s'est déclinée un peu partout dans Berlin.

Préserver ces quartiers tout en faisant peau neuve, favoriser la venue de nouveaux habitants en évitant le départ contraint de ceux qui y vivent déjà... les enjeux des futurs chantiers de rénovation berlinois, afin que la transformation de la ville se fasse en douceur.

LE NPNRU SE CONSTRUIT



La mise en oeuvre du NPNRU repose sur des outils juridiques, des moyens financiers et des partenariats institutionnels performants. Ils voient le jour, ou se renouvellent, actuellement.

À la conclusion de l'été 2015, le processus de concrétisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) aura connu deux avancées majeures. En effet, le Conseil d'Administration de l'ANRU du 16 juillet a adopté à l'unanimité le règlement général du NPNRU qui a fait l'objet d'un arrêté ministériel le 7 août. Examiné lors de la même séance, le projet de convention tripartite État – Anru- UESL Action Logement portant sur le NPNRU sera, lui, finalisé et signé avant la fin du mois de septembre.

CADRE GLOBAL

Le règlement général représente l'outil de mise en œuvre de la stratégie renouvelée de l'Agence pour la période 2015-2024. Car il détaille les critères de recevabilité des projets, la nature des opérations susceptibles d'être financées, les conditions d'obtention des concours financiers tout comme les modalités d'attribution de ces dernières. Il

impose, par exemple, la cohérence du projet de renouvellement urbain avec le projet de territoire exprimé dans le contrat de ville. Il désigne le président de l'EPCI compétent en matière de politique de la Ville comme porteur du projet en lien étroit avec le maire de la commune concernée en charge de sa mise en oeuvre. Il implique les habitants du quartier en les associant à toutes les étapes du PRU – du diagnostic à l'évaluation des résultats, en passant par l'élaboration du projet proprement dit – et en stipulant l'obligation, conformément à la loi du 21 février 2014, pour chaque PRU, de mettre en place une maison du projet. Il précise que les indicateurs servant à l'évaluation du projet seront à définir dès sa conception. Il fixe les objectifs incontournables sur le volet urbain de chaque PRU, comme, par exemple, la diversité de l'habitat, la mixité fonctionnelle, le développement économique, la mobilité des habitants, l'efficacité énergétique, la prise en compte des usages. Il précise enfin les attendus de l'ANRU sur la gouvernance et le pilotage des projets, sur la stratégie de relogement et de peuplement, sur la prise en compte des objectifs de la charte nationale d'insertion, ou encore la valorisation de la mémoire... Enfin, en plus

de resituer chaque quartier dans son agglomération, le nouveau règlement du NPNRU le considère dans sa globalité et exige l'élaboration de projets prenant en compte toutes ses dimensions : urbaine, écologique, sociale et économique.

RÔLE DOUBLE

La convention tripartite État – Anru- UESL Action Logement, qui définit notamment les modalités de financement du NPNRU en cohérence avec le règlement général de l'Agence et les contreparties d'Action Logement, constitue elle aussi une pierre angulaire du fonctionnement de l'ANRU. Car l'UESL Action Logement représente, d'un côté, le principal financeur du NPNRU. D'un autre côté, ce réseau d'organismes collecteurs de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) soutient localement les dynamiques de renouvellement urbain. Il facilite l'accès et le maintien dans le logement des salariés les plus précaires – aux revenus modestes ou intermédiaires – et contribue par ses investissements immobiliers à la diversification de l'offre résidentielle dans les programmes de renouvellement urbain.



Café chantier, projet de rénovation de Saint-Quentin, Nouméa

NOUVELLE CALÉDONIE, POLYNÉSIE, L'ANRU PAR DELÀ LES OCÉANS

À défaut d'être éligible aux fonds de l'ANRU – en raison du cadre réglementaire régissant les activités de l'Agence – la Nouvelle-Calédonie peut tout de même bénéficier de son expertise et de son appui. Depuis 2013, le projet de rénovation du quartier de Saint-Quentin, à Nouméa, fait ainsi l'objet d'une mission de coopération entre le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'ANRU, l'AFD et la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC). Dans ce cadre, l'Agence apporte un soutien technique et méthodologique à la SIC, principal maître d'ouvrage sur ce projet et bailleur unique de Saint-Quentin, et ses partenaires locaux. Saint-Quentin fait également office de test méthodologique pour la labellisation « ANRU » du projet. Après études, les experts de l'Agence délivrent avis et recommandations destinés à favoriser une approche fondée sur les mêmes principes que pour les PRU conventionnés. Enfin, l'ANRU dispense des formations à l'équipe projet et l'aide à se mettre en réseau avec des collectivités rencontrant des problématiques similaires dans leurs projets de rénovation urbaine.

Une autre mission du même type est en cours dans l'agglomération de Papeete, à Tahiti, preuve que l'expertise anrusienne est chaque année davantage reconnue.

LA VILLE DURABLE INVESTIT L'AVENIR

Le 8 juillet dernier, une soixantaine d'équipes de projet NPNRU se sont rassemblées à Paris, à l'invitation de l'ANRU, lors d'une journée d'échanges autour de l'Appel à Mani-

festation d'Intérêt (AMI) pour une « ville durable et solidaire ». Quinze projets innovants seront sélectionnés dans le cadre de cette démarche. Ils bénéficieront des crédits du

Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) pour développer des initiatives favorisant la transition écologique en lien avec les actions de renouvellement urbain. À mi-parcours entre le lancement de l'AMI et la remise des candidatures, la journée a notamment permis de présenter aux candidats potentiels des exemples prometteurs d'innovation, tant urbaine que méthodologique.



ANRU-ADEME, BIENTÔT PARTENAIRES

Face à l'impact environnemental croissant de l'urbanisation et à l'urgence d'en limiter les conséquences, l'union ne peut que faire la force. L'ANRU et l'ADEME (Agence De l'Environnement Et de la Maîtrise de l'Énergie) finalisent ces mois-ci un accord cadre, qui permettra aux deux organismes de mutualiser et optimiser leurs moyens : expertises, capacité financière et outils de valorisation des résultats obtenus. Les territoires concernés par le NPNRU pourront ainsi mieux intégrer les problématiques de la transition écologique, en y répondant selon leur échelle et leurs moyens. L'ADEME bénéficiera, elle, d'un nouveau terrain d'investigation d'envergure nationale.

NOMINATIONS

• NOMINATIONS ET RÉORGANISATIONS À L'ANRU

Thierry Asselin a été nommé directeur opérationnel de la toute nouvelle direction opérationnelle unique, créée en juillet dernier. Afin de l'assister dans cette fonction, **Céline Gipoulon** a été nommée directrice opérationnelle adjointe. Autre nomination anrusienne, quatre nouveaux chargés de mission territoriale (CMT) pour superviser les projets de rénovation urbaine d'Île-de-France.



• NOMINATION À L'ANAH

Le 9 juin dernier, Nathalie Appéré, maire de Rennes et députée d'Ille-et-Vilaine, a été nommée présidente de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). En succédant à Claude Dillain, décédé en mars dernier, qui occupait le poste depuis un an, elle poursuivra les missions de l'Agence en matière de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, de traitement des copropriétés en difficultés et d'adaptation des logements aux personnes âgées ou handicapées.

• UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR EPARECA

Le 30 juin dernier, Corinne Valls, maire de Romainville, conseillère communautaire de la communauté d'agglomération Est Ensemble et vice-présidente chargée des mobilités et du développement du territoire au conseil départemental de Seine-Saint-Denis, a été élue présidente d'EPARECA. Elle succède à Annie Guillemot, maire de Bron, vice-présidente du Grand Lyon, sénatrice du Rhône, en poste depuis décembre 2012.

DES PROJETS POUR LES 13-30 ANS



Le PIA a organisé en 2015 l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». L'ANRU, opérateur de la démarche, a lancé de son côté un appel à projets dont la première session s'est conclue le 15 mai dernier. « Jeunes en TTTTrans » (Transversalité, Transitions, Transformations) en est la proposition lauréate. Expérimentale et participative, elle simplifie les actions et procédures pour lutter contre le non recours au droit, les discriminations, le décrochage scolaire... et pour favoriser, entre autres, la création de passerelles éducation-emploi. De nouvelles candidatures sont attendues en septembre 2015 et en janvier 2016 pour sélectionner, partout en France, des initiatives d'un même niveau d'ambition.

AFD-ANRU, EXPERTS SANS FRONTIÈRES

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'ANRU poursuivent leur collaboration pour laquelle l'ANRU apporte son savoir-faire et son expertise en matière de rénovation urbaine, dans le cadre de programmes et de partenariats soutenus par l'AFD. La convention signée en 2011, et renouvelée une première fois en 2013, va être reconduite très prochainement. En quatre ans, fortes d'enrichissements mutuels, les deux agences ont déjà œuvré ensemble en Tunisie, au Mexique et en Afrique du Sud.

Renouvellement urbain, attributions
dans le parc social et politiques
d'équilibre entre les territoires



SAISIR LES ENJEUX
DES POLITIQUES
DE PEUPLEMENT
DANS LES PROJETS
DE RENOUVELLEMENT
URBAIN

FRARU 2015-2016

ACTEURS DE LA RÉNOVATION URBAINE, À VOS AGENDAS !

ANGERS

Jeudi 1^{er} octobre 2015
Centre de congrès

LILLE

Jeudi 15 octobre 2015
Lille Grand Palais

TOULOUSE

Mardi 3 novembre 2015
Centre de congrès

LYON

Mardi 17 novembre 2015
Cité des congrès

STRASBOURG

Mardi 12 janvier 2016
Centre de congrès

PARIS

Mardi 26 janvier 2016
Cinémathèque

